

Règlement du concours photo 2020



La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs.
2 catégories : -adultes / -moins de 16 ans

Les participants peuvent remettre **2 photographies maximum**, non encadrées.

- **format imposé** : 20x30 cm – portrait ou paysage
(tolérance L-28 à 32 cm. l-18 à 22 cm.)

- prise de vue argentique ou numérique
-couleur ou noir & blanc

L'Animathèque se réserve le droit de ne pas exposer de photographies hors sujet ou susceptibles de porter atteinte à la sensibilité du public.

Les membres du jury, le personnel de la médiathèque et les bénévoles de l'Animathèque ne sont pas autorisés à concourir.

Le/La photographe devra s'être assuré d'avoir satisfait aux lois et règlements en vigueur en matière de droits à l'image des biens photographiés. La médiathèque ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de non-respect de ces droits. Le/La photographe autorise l'Animathèque et le service « médiathèque municipale » à utiliser ses photos, sans but lucratif, pour les publier dans le bulletin municipal, sur les sites internet de la mairie de Ville-la-Grand et du réseau Intermède ainsi que pour des expositions. La possibilité de diffusion sur les réseaux sociaux est demandée sur le bulletin d'inscription.

Les photographies peuvent être déposées à la médiathèque pendant les heures d'ouverture, ou envoyées par courrier **avec le bulletin de participation signé** à l'adresse suivante : **Animathèque de Ville la Grand - 11, place du Porte Bonheur - 74100 Ville la Grand**

Dépôt ou envoi des photographies : **du jeudi 1^{er} au samedi 24 octobre 2020**

Les tirages seront exposés à partir du **3 novembre 2020** et soumis à l'appréciation du public ainsi que d'un jury. Ils seront rendus anonymes avant l'exposition.

A l'issue de l'exposition, **cinq prix seront attribués, sous réserve d'une participation suffisante** : 8 pour les adultes – 3 pour la catégorie moins de 16 ans

- *Prix du jury – catégorie adulte*
- *Prix du jury – catégorie –de 16 ans*

Les photographies seront évaluées sur leurs qualités techniques et artistiques et sur la pertinence par rapport au thème.

- Coup de cœur du public – catégorie adulte.
- Coup de cœur du public – catégorie - de 16 ans
- Coup de cœur des enfants (*prix spécial attribué par les enfants de – de 12 ans*)

Règlement et bulletin d'inscription disponibles à la médiathèque ou sur www.bibliotheques-intermede.fr
La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement



MAIRIE DE VILLE-LA-GRAND

Médiathèque

11 place du Porte Bonheur - 74100 Ville-la-Grand

WWW.VILLE-LA-GRAND.FR | + D'INFOS : 04.50.84.24.27





bulletin de participation au concours photo 2020 « JAUNE »



VOUS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel* :

**-si vous êtes intéressé(e) pour recevoir par mail les informations sur le concours*

Participant dans la catégorie adulte / - de 16 ans *(rayer la mention inutile):*

J'ai lu et j'accepte le règlement du concours-photo organisé par l'Animathèque et la Médiathèque de Ville-la-Grand.

*signature du participant
/ et de son responsable légal pour les mineurs*

VOS PHOTOS

********* cocher cette case **si** vous autorisez
la diffusion de votre photo sur les réseaux sociaux

Titre	Recu le	*****